

Association « Moissac, ville de Justes oubliée

Compte rendu d'Assemblée Générale 2014

Le 12/11 2014 à 15 h 27, Avenue de Ségur 75007 Paris

Emargement de la feuille de présence :

Nombre de membres présents : 27

Nombre de membres représentés : 15

Donc : 42 personnes présentes ou représentées

Le quorum de la majorité des membres présents étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Désignation du Président de séance :

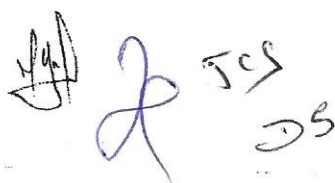
Monsieur Jean Yves LANEURIE est élu à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Albert PERELMAN est élu à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du rapport moral
- 2/ Approbation du rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos le 05/11/2014
- 3/ Devenir de l'association en cas de continuité
- 4/ Affectation du résultat
- 5/ Fixation du montant de la cotisation
- 6/ Renouvellement du Conseil d'administration
- 7/ Composition du bureau
- 8/ Questions diverses

Handwritten signatures and initials at the bottom left of the page, including a large stylized signature and the initials 'SCS' and 'DS'.

1/ Rapport moral

Présenté par : Jean-Claude Simon Président

Rappel de l'émission de France Culture « la fabrique de l'histoire » à laquelle des adhérents de l'association et des Moissagais ont participé.

Participation de Jean Claude Simon au scénario de la bande dessinée de Yad Layaled « Le combat des Justes »

Participation au 70ème anniversaire de la libération de Moissac. A cette occasion remise de Certificat de Justes parmi les Nations pour Mr et Mme Ginisty. Conférence de Mr François Boulet (adhérent à notre association)

Participation aux Cérémonies de Yad Vashem et autres manifestations pour promouvoir Moissac et son passé.

Voix pour : 42

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est donc : approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport financier

Présenté par : Denise Simon trésorière.

Rappel du budget de l'année. Examen des frais et des rentrées ainsi que l'examen des sommes provisionnées pour les projets définis depuis l'an dernier. Mise à disposition des membres présents des factures de l'année.

Voix pour : 42

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est donc approuvé à l'unanimité.

49.1
505
23


Page 3

3/ Devenir de l'association

A l'unanimité les membres présents souhaitent la continuité. Le projet d'un événement est évoqué pour le courant de l'année 2016.

4/ Affectation des résultats :

Prorogation des décisions prises en 2013 au sujet des livres :

Les enfants de Moissac (traduction en hébreu et Edition chez « Alouette » Jérusalem) Catherine Lewertowski

Moissac 1939-1945 un nouveau Chambon sur Lignon (Edition IXEA)
François Boulet

Les fonds épargnés depuis l'an dernier doivent être utilisés à la réalisation de ce projet.

Cette année quatre autres « Justes parmi les Nations » Moissagais ont été nommés par Yad Vashem Jérusalem. Nous pensons que nous devrions aider à la réalisation de la cérémonie avec la Mairie et le Yad Vashem.

Voix pour : 42 Voix contre et Abstention : 0

Le travail et les négociations continuent avec les différents éditeurs.

5/ Montant de la cotisation 2015 :

Après délibération et vote, le montant de la cotisation 2015 est fixé, à l'unanimité, à : 30 euros

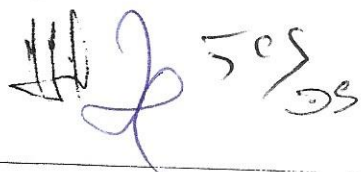
6/ Renouvellement des membres et élargissement du Conseil d'administration :

Se sont présentés :

Jean-Claude Simon, Jean-Yves Laneurie, Henri Jouf, Albert Perelman et Denise Simon

Madame Elkaïm, ne s'étant pas acquittée de sa cotisation n'est pas éligible, selon l'article 9 des statuts. Elle le sera, bien sûr, dès la prochaine assemblée si elle le souhaite.

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité.



Page 4

7/ Constitution du bureau

Ce nouveau conseil d'administration élit le Bureau suivant :

Président : Jean-Claude SIMON

Vice-président : Jean-Yves LANEURIE

Secrétaire : Albert PERELMAN

Secrétaire adjoint : Henri JOUF

Trésorière : Denise SIMON

8/ Questions diverses

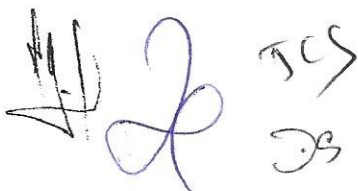
Point sur les recherches de financement pour le projet 2016.

La question de la réfection des plaques (en particulier celle de 1984) doit être abordée et discutée avec la Mairie de Moissac.

Mr Simon se chargera de ce travail et consultera Mr Bijaoui dont s'était le métier.

Il est demandé également que les nouveaux Justes parmi les Nations de Moissac voient leurs noms inscrits sur l'Esplanade des Justes à Moissac au côté des plaques déjà existantes.

Mr Simon se chargera de cette requête et des autorisations auprès de la Mairie de Moissac.



Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature and the initials 'JCS' and 'DS'.

Page 5

A la suite de la prochaine Assemblée Générale il est convenu qu'un repas sera organisé entre tous les participants. Le lieu et la date seront précisés après concertation..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 12/11/2014
à : 16 heures 30

Le Président


La Trésorière
D. Simon

Le Secrétaire



le Vice-Président



Association « Moissac, ville de Justes oubliée »

Siège social : Lagarosse 82190 Brassac

simonjc@numericable.com

05 63 94 50 25

06 07 44 56 65